

COVID-19: SOUTENIR LA RELANCE ET LA RECONSTRUCTION DE L'INDUSTRIE MONDIALE DU SPORT

WORLD PLAYERS
ASSOCIATION



INTRODUCTION

Le COVID-19 a eu de profondes répercussions sur l'industrie mondiale du sport. Cette industrie, qui pèse plusieurs milliards de dollars, a subi un coup d'arrêt mondial mettant en péril des millions d'emplois et de sources de revenus, notamment pour les joueurs et les personnes travaillant dans des secteurs connexes tels que le voyage, le tourisme, les infrastructures, le transport, l'hôtellerie et la radiodiffusion.

Les joueurs ont fait preuve de beaucoup de leadership face à la crise, en particulier par le soutien important qu'ils ont offert à leur communauté et les sacrifices qu'ils ont consentis pour permettre un retour progressif au sport. Cela inclut l'acceptation des protocoles de retour au jeu (RTP selon l'acronyme anglais)

qui visent, d'une part, à protéger les joueurs contre les risques du COVID-19, mais qui, d'autre part, imposent également des contraintes importantes pour la santé mentale et le bien-être des joueurs par l'auto-isollement, la mise en quarantaine, les performances et même la vie dans un environnement confiné.¹

Comme bien d'autres, les joueurs ont également été confrontés à des répercussions négatives plus importantes à court terme, notamment des salaires réduits ou non versés, des contrats résiliés illégalement, des renvois et l'exclusion du système de sécurité sociale. Les répercussions à long terme seront également sérieuses.

Malgré ces difficultés, l'industrie mondiale du sport, qui représente près d'un pour cent du produit intérieur brut mondial, offre d'énormes avantages économiques, physiques et sociaux qui pourront à nouveau être pleinement exploités lorsque la crise s'atténuera. Cela vaut en particulier pour les jeunes qui ont été gravement touchés par la crise.

Les présentes lignes directrices pour soutenir la relance et la reconstruction de l'industrie mondiale du sport visent à garantir que la relance et la reconstruction se fassent d'une manière inclusive, durable et conforme aux droits humains et à éviter les mesures hâtives qui pourraient, en fin de compte, compromettre la relance de l'industrie.

Les joueurs et leurs associations sont des partenaires essentiels et engagés dans ces efforts indispensables de relance et de reconstruction.

Les joueurs et leurs associations sont des partenaires essentiels et engagés dans ces efforts indispensables de relance et de reconstruction. Les employeurs, les gouvernements et les organisations intergouvernementales, ainsi que d'autres acteurs clés, notamment les instances dirigeantes du sport et les sociétés, doivent également jouer leur rôle pour assurer un avenir positif à l'industrie.

Les joueurs ont fait preuve de beaucoup de leadership face à la crise, en particulier par le soutien important qu'ils ont offert à leur communauté et les sacrifices qu'ils ont consentis pour permettre un retour progressif au sport.

I.

UNE RÉPONSE UNIE DE L'INDUSTRIE ET DE LA COMMUNAUTÉ EST ESSENTIELLE

Au début de la crise, World Players a publié huit *Principes directeurs pour l'industrie et la communauté du sport*.ⁱⁱ Ces principes restent d'actualité, en particulier les principes III, IV, V et VII, le principe VII étant repris en partie ci-dessous:

'...

III. Respect des droits humains et des droits du travail ...

IV. Prendre soin des gens...

V. Implication des athlètes et dialogue social...

...

VII. Atténuation de l'impact et planification de la relance.

« Toutes les principales parties prenantes devraient s'unir et œuvrer ensemble pour atténuer les effets néfastes du COVID-19 et planifier collectivement la reprise à long terme de l'industrie du sport et la mobilisation de la communauté du sport. L'impact économique plus large risque également de compromettre la viabilité des principales entreprises qui soutiennent financièrement le sport depuis longtemps, notamment les diffuseurs, les sponsors, les marques, les médias et les partenaires commerciaux.

En outre, l'important rôle social, culturel et éducatif du sport devrait faire partie des plans de relance gouvernementaux destinés à favoriser une forte reprise économique... »



« Au moment où le secteur essaie de se remettre de cette crise sans précédent, toutes les parties prenantes doivent prendre des mesures coordonnées et urgentes pour s'assurer que ce processus se déroule de manière durable et optimise la contribution essentielle des joueurs. Ces orientations pour la relance et la reconstruction en contiennent les principaux éléments. »

- Jonas Baer-Hoffman, Secrétaire général, FIFPRO

Cela est conforme aux divers engagements pris aux niveaux mondial, régional et national depuis 2015, qui mettent l'accent sur la culture collective et multipartite qui doit sous-tendre la relance et la reconstruction.ⁱⁱⁱ La réponse à la crise doit être un catalyseur pour tirer parti des progrès encourageants qui ont été réalisés, plutôt que de les anéantir. Les tribunes fournies par l'UNESCO, l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Commission européenne, le Conseil de l'Europe (CoE) et d'autres, constituent d'importantes plateformes de coordination.

Points clés :

- Inclure les associations de joueurs dans tous les aspects du processus d'élaboration des politiques de relance et de reconstruction
- Mettre en œuvre des politiques qui respectent les engagements pris au niveau mondial
- Renforcer la capacité des instances dirigeantes du sport à mettre en œuvre et à respecter les exigences internationales
- Participer et contribuer activement aux tribunes mondiales, régionales, nationales et multipartites, en particulier au dialogue social aux niveaux mondial et régional

La réponse à la crise doit être un catalyseur pour tirer parti des progrès encourageants qui ont été réalisés, plutôt que de les anéantir.



II.

UNE AIDE IMMÉDIATE SOUTENUE PAR UNE VISION À LONG TERME

L'industrie mondiale du sport est composée de différents marchés, sports et niveaux de compétition qui ont chacun été touchés de manière différente. Les parties de l'industrie qui bénéficient d'importants revenus provenant de la radiodiffusion et du sponsoring ont été impactées, mais moins que celles qui dépendent des foules dans les stades et d'autres revenus générés localement. Ces dernières sont confrontées à des obstacles supplémentaires, car les mesures de santé publique en cours les privent de leur capacité à générer des revenus, ce qui risque réellement d'exacerber les inégalités existantes dans les finances de l'industrie.

Dans le même temps, les instances dirigeantes du sport et d'autres parties prenantes n'ont pas encore pleinement réalisé les possibilités de croissance, y compris dans de nombreux pays où certains sports sont encore émergents (par exemple les nations de rugby de "niveau 2" et les membres associés du Conseil international de cricket). La promotion et l'investissement dans ces sports, par exemple par l'amélioration de la programmation et des possibilités de compétition, offrent des atouts considérables.

Bien que les difficultés soient ressenties dans l'ensemble de l'industrie, y compris par les joueurs qui sont confrontés à une réduction des possibilités d'emploi et de la mobilité professionnelle, elle reste une source d'avantages sociétaux considérables. Les pires impacts de la crise peuvent être atténués en apportant maintenant une aide immédiate, soutenue par le développement de stratégies post-pandémiques à long terme.

Bien que les difficultés soient ressenties dans l'ensemble de l'industrie, y compris par les joueurs qui sont confrontés à une réduction des possibilités d'emploi et de la mobilité professionnelle, elle reste une source d'avantages sociétaux considérables.

Points clés :

- *Inclure le soutien à l'industrie dans les mesures de relance budgétaire du gouvernement*
- *Promouvoir des mesures de solidarité spécifiques de la part des instances dirigeantes du sport pour les pans de l'industrie qui ne peuvent temporairement pas fonctionner en raison des mesures de santé publique en cours*
- *Promouvoir la croissance du sport, par exemple par la révision de la programmation et des possibilités offertes aux nations émergentes*
- *Elaborer des stratégies à long terme qui tirent parti de la contribution essentielle de l'industrie mondiale du sport à la croissance et au développement économiques et de son importance sociale, culturelle et physique au sens large*
- *Explorer des moyens innovants de générer des revenus, notamment par la participation des supporters et en permettant aux joueurs d'exploiter pleinement leur potentiel de revenus*



« Nous devons être intelligents pour essayer de trouver les moyens d'attirer une plus grande audience télévisuelle et nous assurer que nous remplissons les stades avec une moindre quantité de produits. »

- Omar Hassanein, PDG de l'IRP



TRAVAIL ÉQUITABLE, LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE

Les joueurs ont fait de bonne foi des concessions économiques et professionnelles qui ont permis à l'industrie mondiale du sport de continuer face à la crise. Ces concessions méritent d'être réciproques, mais les premières recherches indiquent de façon alarmante que les difficultés rencontrées par les joueurs sur leur lieu de travail se sont aggravées.^{iv}

Les joueurs, en tant que main-d'œuvre et produit, et en tant que source de prospérité de l'industrie, doivent être soutenus par des environnements de travail équitables si l'on veut optimiser et conserver leur contribution à l'industrie. Cela nécessite des actions concrètes pour réduire la précarité, telles que des salaires équitables, l'égalité des chances et la sécurité sur le lieu de travail, la protection sociale et des possibilités de développement personnel et professionnel.

Le meilleur moyen d'y parvenir est de respecter la liberté syndicale et la négociation collective, qui sont les principaux garants d'un travail équitable pour les joueurs et tous les autres travailleurs.

Liberté syndicale

La liberté syndicale - la possibilité de former et d'adhérer à des associations de joueurs indépendantes, est capitale. La crise a mis en évidence que les services essentiels fournis par les associations de joueurs sont très demandés depuis le début de la crise. Les joueurs disposant d'associations fortes ont pu retourner au travail et jouer en toute sécurité, tandis que ceux qui n'en avaient pas ont été exposés à des risques inacceptables. Toutefois, les associations de joueurs ont été lourdement touchées par les pressions auxquelles le secteur est confronté et doivent bénéficier du soutien nécessaire.

Les joueurs disposant d'associations fortes ont pu retourner au travail et jouer en toute sécurité, tandis que ceux qui n'en avaient pas ont été exposés à des risques inacceptables.



Négociation collective

La négociation collective a permis de résoudre des questions complexes liées au marché du travail, notamment les repêchages, la répartition des revenus par le biais de plafonds et de plafonds salariaux, les systèmes de transferts et d'indemnités, les achats/ventes de joueurs et un modèle progressif d'agence libre dans le cadre duquel un joueur sans contrat peut travailler et transférer son emploi sans restriction. Elle a également abordé des questions telles que les contrats types des joueurs, les salaires minimums, le développement et le bien-être des joueurs, ainsi que la santé et la sécurité.

Elle revêt à présent une importance particulière étant donné que certains pans de l'industrie cherchent à imposer des restrictions sur le marché du travail (comme des plafonds salariaux), sans négociation ni preuve pour s'assurer qu'il s'agit de mesures légitimes, proportionnées et nécessaires. Qui plus est, les modifications unilatérales des conditions d'emploi seront illégales et interviendront alors que de nombreux joueurs sont particulièrement vulnérables en raison de l'incertitude qui entoure leur carrière et leur secteur d'activité.

En revanche, l'adoption d'une approche progressive et échelonnée des négociations par le biais de la négociation collective fait partie intégrante de la planification à long terme de la relance qui s'impose. Elle permettra également d'atténuer les pires conséquences financières de la crise pour l'industrie.

Points clés :

- *Veiller à ce que les joueurs, et les associations de joueurs, bénéficient des mesures de relance budgétaire*
- *Examiner et garantir l'accès des joueurs à la protection sociale, y compris en cas de chômage et d'accidents du travail.*
- *Examiner les lois et règlements pour s'assurer qu'ils sont conformes aux normes internationales du travail, y compris le respect du droit d'un joueur de former des associations de joueurs indépendantes et d'y adhérer, ainsi que son statut de travailleur.*
- *Fournir l'accès à un mécanisme de recours efficace, y compris un espace sûr pour déposer des plaintes et l'application effective des conditions d'emploi*
- *Résoudre les problèmes économiques, industriels et réglementaires complexes auxquels le secteur est confronté par la négociation collective (voir les annexes I et II pour des orientations concernant les restrictions sur le marché du travail).*



« Il est décevant de constater que 45 % des associations ont connu des cas où les employeurs ont résilié ou modifié illégalement les contrats des athlètes. C'est tout simplement inacceptable. La pandémie ne saurait justifier l'imposition illégale de modifications aux contrats des joueurs. »

- EU Athletes, Recherche préliminaire sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les joueurs et leurs associations

IV.

SOUTENIR LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT ET DE BIEN-ÊTRE DES JOUEURS

Les joueurs ont fait preuve de leadership dans la réponse à la crise, notamment en soutenant des projets caritatifs, les travailleurs de la santé et leur communauté locale.^v Les joueurs, comme tout un chacun, ne sont pas à l'abri du stress et des difficultés considérables qui surgissent dans le cadre de leur emploi, ainsi que dans leur vie personnelle et familiale. Certains joueurs ont été contraints de prendre une retraite anticipée, tandis que d'autres ont dû rester dans des environnements restrictifs pendant de longues périodes, au prix d'importants sacrifices personnels. Ces répercussions seront d'autant plus sévères si elles restent longtemps en place.

Pour résoudre ces questions, les principales parties prenantes doivent continuer à soutenir activement les programmes de développement, de bien-être et de formation des joueurs que les associations de joueurs sont les plus à même d'élaborer et de mettre en œuvre. Ces programmes sont essentiels pour traiter les problèmes de santé mentale qui se profilent à l'horizon et offrir aux joueurs d'importantes possibilités de formation et de développement des compétences. Ceci est particulièrement vrai pour les joueurs qui sont obligés de faire une transition précoce vers le marché du travail au sens large.

Points clés :

- Conserver et accroître les ressources pour les programmes de développement, de bien-être et de formation des joueurs, en mettant l'accent sur :
 - o le soutien à la santé mentale, notamment pour les joueurs particulièrement vulnérables
 - o les possibilités de formation et de développement des compétences
 - o les programmes de double carrière et de transition de carrière
- Rechercher et répondre aux effets exceptionnels qu'ont subis les joueurs en raison de la crise, tels que :
 - o la transition de carrière imposée
 - o les incidences sur le bien-être du temps passé en confinement
 - o des interactions limitées avec la famille, les amis et les autres réseaux de soutien

Certains joueurs ont été contraints de prendre une retraite anticipée, tandis que d'autres ont dû rester dans des environnements restrictifs pendant de longues périodes, au prix d'importants sacrifices personnels.

V.

S'ENGAGER PLEINEMENT EN FAVEUR DU SPORT FÉMININ

Au cours des dernières années, le sport féminin a réalisé des progrès considérables mais recèle un grand nombre de promesses inexploitées car les joueuses ont trop longtemps été privées de leur plein potentiel. La pleine réalisation des promesses du sport féminin est essentielle pour soutenir la relance et la reconstruction de l'ensemble du secteur et pour assurer un avenir pleinement inclusif.

Au cours des dernières années, le sport féminin a réalisé des progrès considérables mais recèle un grand nombre de promesses inexploitées car les joueuses ont trop longtemps été privées de leur plein potentiel.

Cela nécessite un changement proactif des mentalités de la part de nombreuses parties prenantes, pour lesquelles le sport féminin ne doit plus être considéré comme la petite sœur du sport masculin, et le soutien et les investissements doivent être ajustés sur cette base. Des mesures résolues sont nécessaires pour développer des parcours professionnels durables fondés sur des conditions de jeu équitables, ainsi que pour remédier aux inégalités existantes dans la gouvernance du sport.

Points clés :

- *Élaborer un plan de promotion du sport féminin, notamment par des moyens novateurs*
- *Défendre l'égalité des genres dans le sport, par exemple par une plus grande représentation des femmes à tous les niveaux de la gouvernance du sport*
- *Promouvoir et mettre en œuvre des conditions minimales de travail et de jeu pour les femmes, en accordant une attention particulière aux domaines d'inégalité existants, tels que^{vi} :*
 - o le statut professionnel
 - o l'égalité de rémunération
 - o le congé de maternité
 - o des environnements de travail sûrs et flexibles
- *Promouvoir et mettre en œuvre des normes minimales pour la participation aux tournois mondiaux et régionaux*



« Nous avons l'occasion de procéder à des changements structurels indispensables qui peuvent être bénéfiques pour le football dans son ensemble. Profitons de ce moment pour soutenir les joueurs et joueuses et créer une industrie solide pour l'avenir. »

- Amanda Vandervort, FIFPRO, Responsable en chef du football féminin

VI.

TRANSPARENCE FINANCIÈRE ET BONNE GOUVERNANCE

Des institutions mal gouvernées constituent un obstacle à la relance et à la reconstruction. Elles découragent l'investissement et risquent de nuire considérablement à l'image et à la réputation de l'industrie dans la société au sens large. Les risques bien connus de mauvaise gouvernance qui ont déjà miné l'industrie comprennent l'abus de pouvoir à des fins d'enrichissement personnel, la corruption, les retards et le non-paiement des salaires, notamment à la suite d'une insolvabilité et de la marchandisation des joueurs.

Il faut tirer les leçons du passé, et une culture de gestion financière solide et de bonne gouvernance doit être ancrée dans l'industrie mondiale du sport. La transparence financière est primordiale étant donné que des changements drastiques dans les recettes nécessiteront une restructuration importante de l'industrie. Pour que ces effets puissent être traités et résolus collectivement et objectivement, il est essentiel d'avoir accès aux informations clés et de les rendre disponibles.

Points clés :

- *Élaborer des mesures pour résister aux crises futures, par exemple en renforçant les garanties et les protections en matière de propriété, d'investissement, de liquidité, de réserves et d'insolvabilité*
- *Donner accès aux informations financières essentielles, y compris des droits de vérification spéciaux pour les associations de joueurs*
- *Examiner et modifier les contrôles internes, l'éthique, l'audit et les mesures de conformité*
- *Faire preuve de diligence raisonnable à l'égard des joueurs et des droits humains afin d'identifier et de traiter les conséquences négatives en matière de droits humains, causées ou liées aux activités sportives, y compris les réponses réglementaires proposées^{vii}*
- *Veiller à ce que les mesures de soutien gouvernemental soient subordonnées au respect de principes solides de bonne gouvernance et au respect des droits de l'homme internationalement reconnus*

La transparence financière est primordiale étant donné que des changements drastiques dans les recettes nécessiteront une restructuration importante de l'industrie.



« C'est le moment pour les parties prenantes du sport de travailler en collaboration, et le moyen clé pour obtenir les meilleurs résultats est la transparence et le partage des meilleures informations possibles, y compris avec les joueurs. »

- Tom Moffat, PDG, FICA

ANNEXE I - RÉSOUDRE LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES DU SPORT À LA SOURCE : LE PROBLÈME NE SE RÉSUME PAS AUX JOUEURS. PAR CONSÉQUENT, LA SOLUTION NON PLUS :

Les joueurs ne sont pas seulement le visage public du sport ; ils en sont le produit et la main d'œuvre. Ils sont donc l'investissement et la dépense la plus visible du sport. En période de difficultés économiques, il est facile pour la direction de demander une réduction des salaires et des droits des joueurs et de recevoir le soutien des médias et du public.

Il est toutefois rare que la cause des difficultés économiques d'une instance sportive, d'une ligue ou d'une équipe soit due à des dépenses excessives pour les joueurs. Les instances sportives, les ligues et les équipes existent au sein d'un marché complexe du sport et du divertissement et ont leurs propres modèles particuliers au sein de ce marché. Il est essentiel de comprendre l'origine des défis et des opportunités économiques d'un sport, en particulier compte tenu de l'ampleur de l'impact du Covid-19. Par principe, les problèmes et les objectifs économiques doivent être abordés à leur source.

Une approche séquentielle en quatre étapes, reposant sur des données probantes, est essentielle :

1.

1ÈRE ÉTAPE : QUELS SONT LES OBJECTIFS LÉGITIMES DU SPORT ?

Déterminer, comprendre et formuler les objectifs légitimes qui orienteront la démarche de l'instance sportive, de la ligue et des équipes. Comme toute restriction a une incidence sur les droits légaux des joueurs (et éventuellement d'autres parties prenantes clés comme les équipes), ces objectifs sont nécessairement strictement définis. Ils comprennent :

- *Promouvoir la durabilité économique*
- *Promouvoir l'équilibre concurrentiel*
- *Promouvoir la stabilité des effectifs de joueurs dans les équipes, et*
- *Promouvoir la formation et le développement.*

« *Promouvoir* » est un concept intrinsèquement positif. Par exemple, la promotion de la durabilité économique doit être sous-tendue par un engagement à maximiser les revenus et à encourager l'investissement.

Cependant, les sports cherchent généralement à poursuivre leurs objectifs légitimes par des moyens négatifs. Tout contrôle ou restriction dans la poursuite d'objectifs légitimes est soumis à des normes juridiques strictes applicables au domaine concerné, et doit être fondé. La plupart du temps, il incombe à la partie qui impose une restriction de démontrer qu'elle sert effectivement

l'objectif légitime, qu'elle est essentielle à la réalisation de cet objectif et qu'elle est proportionnée (c'est-à-dire qu'elle ne va pas au-delà de ce qui est raisonnablement nécessaire pour atteindre cet objectif). Le contrôle ou la réduction des coûts - pris isolément en tant que tels - ne sont pas des objectifs légitimes.

2.

2ÈME ÉTAPE. QUELLE EST LA NATURE ET LA STRUCTURE ESSENTIELLES DU SPORT?

Bien qu'il s'agisse de sociétés importantes, les instances sportives, les ligues et les équipes ne fonctionnent pas dans un vide historique ou culturel. Elles possèdent des caractéristiques inhérentes qui peuvent empêcher que des changements soient apportés sur la seule base des intérêts commerciaux du sport. Par exemple :

- Elles peuvent être gérées dans un but lucratif ou non lucratif. S'il s'agit d'une instance à but non lucratif, elle sera généralement aussi l'instance dirigeante du sport et aura des responsabilités en ce qui concerne les volets amateur et professionnel du sport, y compris le développement du sport et l'encouragement de la participation de la population.¹
- La ligue peut être "ouverte", c'est-à-dire que ses équipes sont sujettes à la promotion et à la relégation, ou elle peut être "fermée", c'est-à-dire que les équipes ont la garantie d'être titularisées et ont accès à des marchés exclusifs. De plus, certaines équipes peuvent participer à des compétitions continentales ou internationales qui peuvent être très prestigieuses, compétitives et lucratives
- Le sport est-il national ou mondial par nature ?
- L'instance sportive, la ligue et/ou les équipes peuvent être des entités privées ou communautaires, composées de membres
- L'instance sportive, la ligue et les équipes peuvent avoir des niveaux de commercialisation très différents, aux niveaux mondial, national et local
- Les équipes de la ligue forment-elles et développent-elles les joueurs professionnels (par exemple, le football européen), ou les joueurs sont-ils recrutés dans un autre cadre de développement (par exemple, les sports universitaires aux États-Unis) ?
- Dans quelle mesure l'instance sportive, la ligue et les équipes possèdent-elles des liquidités ?

3.

3ÈME ÉTAPE. QUELLES MESURES DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS SONT EN PLACE POUR PROMOUVOIR LES OBJECTIFS LÉGITIMES ?

Fait unique pour une société, les ligues sportives professionnelles imposent aux concurrents qu'ils coopèrent afin de réaliser un produit, qu'il s'agisse de deux équipes qui s'affrontent lors

1 Se référer, par exemple, à la politique des droits économiques de la World Players Association, qui montre que les joueurs des ligues gérées par des instances sportives à but non lucratif ont tendance à consentir à une part plus faible de revenus pour les joueurs, compte tenu de la nécessité pour l'instance sportive d'investir dans le sport au-delà de l'aspect professionnel du jeu.

d'un seul match ou de toutes les équipes qui jouent dans une même ligue, qui peuvent créer une saison sportive et, en somme, une histoire. Les équipes peuvent également faire partie d'un réseau plus large de concurrents, avec des promotions et des relégations vers et depuis d'autres ligues dans certains cas, tandis que d'autres permettent de participer à des compétitions continentales ou internationales. Les instances sportives, les ligues et les équipes coopèrent pour maximiser les recettes tirées de ces produits, principalement par le biais des médias, des stades, des sponsors, des licences et du gouvernement. Les politiques entourant la réalisation, la propriété et la distribution des droits et des revenus de ces produits influencent profondément la solidité et la capacité financières des équipes, tant en termes absolus que comparatifs.

En bref, si une instance sportive, une ligue ou une équipe souhaite faire progresser certains objectifs légitimes, elle doit adopter des mesures de commercialisation des produits qui sont compatibles avec ces objectifs. Il s'agit notamment de stratégies médiatiques et marketing saines qui maximisent les revenus et de politiques de péréquation financière, telles que la répartition égale des revenus des médias et des stades, indépendamment des audiences médiatiques et de la fréquentation que les différentes équipes attirent. Ces mesures de commercialisation des produits sont souvent adaptées pour répondre aux conditions particulières de chaque instance, ligue et équipe.

Il est bien sûr tentant pour les ligues sportives professionnelles - qui peuvent être tenues de rendre des comptes par des équipes ayant un nombre important de supporters et une influence politique importante - de concevoir des réglementations de commercialisation des produits qui nuisent aux objectifs légitimes plutôt que de les promouvoir. Il est tout aussi tentant de chercher à compenser ce défaut de conception par une réglementation du marché du travail, car cela permettra aussi aux propriétaires et aux dirigeants de conserver une plus grande part des revenus des ligues et des équipes.

Toutefois, les fondements probants de l'histoire des sports d'équipe professionnels montrent que l'adoption de mesures saines sur le marché des produits permet de faire progresser les objectifs légitimes, alors que la réglementation du marché du travail tend à les affaiblir. Les joueurs ont, par le biais de négociations collectives, travaillé en partenariat avec les instances sportives, les ligues et les équipes pour faire progresser la répartition des revenus entre les équipes et même allouer des revenus des joueurs au développement de l'industrie. Une telle approche est intéressante pour élaborer une réponse planifiée aux conséquences du Covid-19, car une approche à long terme permet d'atténuer l'impact sur les parties prenantes actuelles et de le partager avec les parties prenantes futures en échelonnant la relance sur une période réalisable (par exemple cinq à dix ans).

4.

4ÈME ÉTAPE. QUELLE RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL RESTE NÉCESSAIRE, EFFICACE ET PROPORTIONNÉE POUR POURSUIVRE LES OBJECTIFS LÉGITIMES ?

Ce n'est que lorsque les étapes 1 à 3 auront été analysées en profondeur que l'attention pourra se porter sur la conception de toute réglementation nécessaire du marché du travail. Dans ce contexte, les associations de joueurs ont négocié collectivement une grande variété de restrictions

du marché du travail, notamment des repêchages de joueurs, la répartition des recettes entre les joueurs et les propriétaires ou dirigeants par le biais de planchers et de plafonds salariaux, des systèmes de transfert et d'indemnité, des achats/ventes de joueurs, des clauses de réserve et un modèle progressif d'agence libre dans le cadre duquel un joueur sans contrat peut travailler et transférer son emploi sans contrainte. Ces négociations portent également sur l'ensemble des questions sectorielles, telles que les conditions des contrats des joueurs, les salaires minimums et les droits, l'éducation et le développement personnel, la santé et la sécurité, les horaires, entre autres. Tout comme la direction, les joueurs ont un profond intérêt à ce que leur industrie soit durable et à ce que les équipes fonctionnent selon leurs moyens afin de respecter leurs engagements envers les joueurs. Des règlements simples et élémentaires qui limitent le droit d'une équipe à engager de nouveaux joueurs lorsqu'elle a des dettes impayées peuvent améliorer considérablement la prudence financière sans restreindre de manière déraisonnable l'achat et la vente de joueurs.

ANNEXE II - LA SUBTILITÉ, LE DÉTAIL ET L'HISTOIRE ONT LEUR IMPORTANCE

La réglementation du marché du travail dans le sport est une question de détail et a une longue histoire. Le sport a prospéré lorsque les quatre étapes ont été correctement séquencées et suivies conformément à l'annexe I. Si les expressions "plafond salarial" et "système de transfert" peuvent trouver un écho auprès du grand public, elles ont évolué séparément sur une longue période, avec des niveaux de subtilité variables.

C'est une chose d'exiger l'introduction d'une restriction pour des raisons de limitation des coûts, c'en est une autre d'évaluer avec rigueur si une proposition de réglementation serait efficace. A titre d'illustration, si la restriction proposée est une forme de :

- Plafond salarial:
 - o Comment sera-t-il fixé et calculé ?
 - o Sera-t-il ferme ou souple ?
 - o Sera-t-il accompagné d'un plancher salarial et de minima collectifs et individuels obligatoires ?
 - o Quelles exceptions seront prévues ?
 - o Quelles définitions et règles comptables doivent s'appliquer à la détermination des recettes, des dépenses et des paiements des joueurs ?
 - o Existe-t-il une gouvernance indépendante et une transparence financière pour garantir son équité et son applicabilité ?
 - o Quel rôle jouera la réglementation des agents de joueurs ?
 - o Quel sera son effet dans une ligue ouverte comme celle du football européen ?
- Système de transfert - l'histoire montre qu'un tel système peut être source d'abus envers les joueurs et d'avantages compétitifs indus pour certaines équipes.

Les risques pour les joueurs sont exacerbés par la volonté d'imposer simultanément des restrictions multiples, contre-productives et conflictuelles.

En outre, si une nouvelle vague de restrictions sur le marché du travail devait s'installer à la suite de la crise, les expériences passées laissent à penser que ces restrictions ne sont évitées ou supprimées que par :

- Une action en justice à l'instigation d'un joueur
- Une action syndicale
- Un changement profond de politique opéré par le sport, avec ou sans les joueurs.

Un tel changement est rare et est généralement la conséquence d'une menace ou d'une crise économique qui compromet la survie même ou l'acceptabilité sociale du sport.

14 octobre 2020

Nyon, Suisse

World Players Association est la voix mondiale exclusive des joueurs et des athlètes syndiqués dans le sport professionnel. Ce secteur d'UNI Global Union rassemble 85.000 joueurs au travers de plus de 100 associations dans plus de 60 pays. Son rôle est de veiller à ce que la voix des joueurs syndiqués soit entendue au plus haut niveau dans le processus décisionnel du sport international.

-
- i World Players Association, *COVID-19: Orientations pour un retour au travail et au jeu en toute sécurité* (2020), https://www.uniglobalunion.org/sites/default/files/files/news/wpa_return_to_play_principles.pdf
 - ii World Players Association, *COVID-19: Principes directeurs pour l'industrie et la communauté du sport* (6 avril 2020), https://www.uniglobalunion.org/sites/default/files/files/news/covid-19_guiding_principles_policy.pdf.
 - iii ILO, *Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans le monde du sport (Genève 20-22 janvier 2020) - Points de consensus* (4 juin 2020), GDFWS/2020/7, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/--sector/documents/meetingdocument/wcms_735388.pdf, UNESCO, *Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport* (2015), SHS/2015/PI/H/14 REV., <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000235409>; UNESCO, *MINEPS VI – Plan d'action de Kazan* (2017), SHS/2017/PI/H/14 REV., <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000252725>; Conseil de l'Union européenne, *Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur le plan de travail de l'Union européenne en faveur du sport (1e juillet 2017-31 décembre 2020) – Résolution du Conseil* (23 mai 2017), Journal Officiel de l'Union européenne 2017/C 189/02; Conseil de l'Europe, *Lignes directrices sur l'intégrité du sport – Action 3 du Plan d'action de Kazan* (2020) <https://rm.coe.int/sports-integrity-guidelines-action3-kazan-action-plan-en/16809f321d>.
 - iv EUAthletes, *Preliminary Research on the impact of the COVID-19 Pandemic on Players and their Player Associations* (June 2020), <https://euathletes.org/wp-content/uploads/2020/07/Covid-research-results-FINAL.pdf>.
 - v FIFPRO, *Playing our part : L'impact des professionnels du football pendant la Covid-19* (16 juillet 2020), https://www.fifpro.org/media/aohdwssr/fifpro_playing_our_part_report_english.pdf.
 - vi. FIFPRO, *Raising our Game – Women's Football Report* (30 avril 2020), p. 90 ff, https://www.fifpro.org/media/vd1pbtbj/fifpro-womens-report_eng-lowres.pdf.
 - vii. Voir World Players Association, *World Player Rights Policy* (17 juillet 2017) et *Déclaration universelle des droits des joueurs et joueuses* (14 décembre 2017), https://www.uniglobalunion.org/sites/default/files/imce/world_player_rights_policy_doc_v1.pdf et https://www.uniglobalunion.org/sites/default/files/files/news/official_udpr.pdf

N O S V A L E U R S



Héritage

Leadership

Soutien

Transmission

